

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	8 (1920)
Heft:	97
Artikel:	Après sept ans
Autor:	Hamilton, Cicely
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-255867

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APRÈS SEPT ANS

Après un intervalle de sept ans, l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes va se réunir à Genève.

Les années qui ont passé, depuis que le dernier Congrès a eu lieu dans la capitale de la Hongrie, ont vu Etat après Etat reconnaître aux femmes, leurs ressortissantes, ce droit de vote si longtemps différé. Il n'y a pas de doute que sur ce point le Congrès de Genève ne puisse enrégistrer des félicitations du fond du cœur, mais sans joie bruyante.

Car ce n'est pas seulement le souvenir des années de guerre, pas seulement les ombres du temps présent, qui feront faire la joie bruyante. La responsabilité de la femme citoyenne est actuellement bien plus grande qu'on ne l'avait envisagé autrefois, et il faut constater que cette femme a obtenu ses droits politiques au moment précis où l'exercice de ceux-ci est entravé d'infinites difficultés, et où un fâcheux usage entraînerait d'infinis désastres. Car les devoirs, les charges, les responsabilités des citoyens ne sont plus ce qu'ils étaient en juin 1914, et le droit de vote obtenu par beaucoup d'entre nous n'est plus celui que nous avions demandé. Celles qui ont lutté pour le suffrage féminin dans les jours d'avant la guerre réclamaient leur part dans l'administration d'un état de choses stable, dont les lignes étaient définies et familières ; et ce que nous avons obtenu est un droit de citoyenneté dans un monde en transformation et en réorganisation, qui lutte contre des difficultés inconnues il y a quelques décades. Gouverner dans les temps actuels n'est plus une affaire de théorie, et la femme-citoyenne fait ses débuts à une époque où elle doit prouver jusqu'à l'extrême quelles sont ses capacités. Car mettre la main à une affaire en cours de route est une chose et inaugurer de nouveaux systèmes politiques ou sociaux, ou réédifier un Etat détruit, en est une autre complètement différente.

Une grande partie de ce que nous appelons autrefois le monde civilisé est actuellement en ruine, incapable d'industrie, sans systèmes stables de gouvernement, et même ceux des Etats qui, apparemment sont le plus à l'abri de cette situation, sont obligés d'envisager des changements radicaux dans leur organisation, obligés de bâtir à nouveau jusqu'aux fondations de leur système. Et c'est à cette œuvre de reconstruction et de transformation, une œuvre difficile plus que tout autre, que la femme citoyenne va être appelée à participer... Il vaudrait la peine de suivre, ne fut-ce qu'à ce point de vue seulement, les séances du Congrès de Genève, à titre d'indication de l'attitude des femmes conscientes en ce moment critique.

Si la cause de l'affranchissement des femmes a triomphé à un point qui semblait impossible à atteindre, il y a sept ans de cela, sa victoire n'est pas encore complète : les pays latins, notamment, sont encore réfractaires à reconnaître à la femme ses droits de citoyenne. La France, notamment qui, durant la guerre a dû ses ressources en bonne partie à l'œuvre des femmes, ne saurait plus baser son refus sur le prétexte que le travail de la femme est du domaine du foyer et de la famille. Mais quoi qu'il en soit, le progrès de l'émancipation des femmes dans des contrées où il n'est pas encore un fait accompli restera un des premiers buts du Congrès, et l'on ne peut mettre en doute que l'Association suisse pour le Suffrage féminin ne sache tirer profit des réunions de Genève pour l'avancement de la cause en Suisse. La seule présence de déléguées de tant de pays affranchis — sans parler de celle de femmes députées — ne pourra que contribuer à dissiper les préjugés qui ont jusqu'à présent barré la route aux efforts des suffragistes suisses. Elles livrent

maintenant une bataille résolue et méthodique, et ne serait-ce que pour elles seules, qu'il faudrait souhaiter plein succès au Congrès.

Il y aura aussi, forcément, un certain élément tragique au Congrès de Genève, lorsque des délégués de pays qui, récemment encore étaient en guerre se trouveront face à face. Élément accentué, à l'ouïe de simple paroles des unes ou des autres, par le souvenir de ceux qui sont morts en pleine fleur de jeunesse... Ceux qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas oublier, mais en se rappelant, — en se rappelant constamment — l'espoir avec lequel ils sont morts d'épargner aux autres générations l'agonie dont a souffert la leur. Et plusieurs, cela est certain, songeront au Congrès de Budapest, avec ses projets, ses espoirs et son heureuse ignorance de l'avenir...

Ce sont là choses dont on parlera certainement peu. Mais ce sont choses qui certainement seront profondément senties.

Cicely HAMILTON

(Traduit par autorisation spéciale de l'auteur de « The Woman's Leader »)

Les précédents Congrès

I. De Washington à Stockholm

On n'ignore plus aujourd'hui que sept congrès réunissant des suffragistes de tous les points du globe ont ouvert la voie à celui qui va siéger dans peu de jours à Genève. Qu'un travail incessant ait été accompli dans de nombreux pays d'un congrès à l'autre, et que de brillants succès aient pu être signalés à chacune des étapes marquées d'un clou d'or par ces imposantes réunions internationales, nous pensons que le lecteur en serait pleinement convaincu s'il avait l'occasion de feuilleter les rapports existants.

Washington, Berlin, Copenhague, Amsterdam, Londres, Stockholm, Budapest, telles les étapes, la première en 1902, la dernière en juin 1913, quarante mois avant la catastrophe mondiale.

Pour la 34^e fois, l'Association nationale américaine pour le Suffrage des femmes devait se rencontrer à Washington du 12 au 18 février 1902. C'est ici que se place une nouveauté d'une importance capitale au point de vue suffragiste : l'invitation étendue à tous les pays étrangers. Que dit à ce propos l'appel du Comité de l'Association américaine ? Après avoir fait remarquer la marche rapide de l'idée démocratique, il continue : « Les penseurs logiques du monde entier en sont venus à se demander : Les femmes ne sont-elles pas tout aussi capables de *self-government* que les hommes ? Quelle est la qualification nécessaire aux hommes pour exercer ce droit sacré et que les femmes ne possèdent point ? Sont-elles moins intelligentes ? Les statistiques des écoles, des milieux éducatifs, des universités répondent : « Non. » Sont-elles moins morales, moins pacifiques, moins respectueuses des lois que les hommes ? Les statistiques des Eglises, des tribunaux et des pénitenciers répondent : « Non. » Ont-elles moins que les hommes l'esprit public et patriotique ? Le labeur de millions de femmes organisées en vue de nobles réformes, et d'œuvres philanthropiques répond : « Non. »

Les penseurs logiques demandent encore pourquoi les femmes, étant capables de *self-government*, sont privées de la protection et du bénéfice de ces garanties ; pourquoi enfin elles sont exemptées des devoirs et des responsabilités qui s'y rattachent.

Un questionnaire est joint à l'appel s'informant en 28 points, d'une manière précise et détaillée, de la situation des femmes dans tous les pays et dans tous les domaines : droits de propriété, professions, salaires, avantages éducatifs, position sociale, industrielle, morale, religieuse, politique.

La lecture des très nombreux rapports présentés sur ces